

Plus de trente délégués d'organisations catholiques progressistes de six pays – Canada (5), Etats-Unis (6), Autriche (12), Angleterre (1), Allemagne (1), Pays Bas (5) – se sont réunis en conférence à Vienne les 6-9 novembre pour discuter de “la crise dans le ministère” dans l'église catholique romaine. Les conférenciers étaient André Lascaris, un des auteurs du document hollandais controversé *Kerk en Ambt*, et Mgr Helmut Schüller, ancien général de l'archidiocèse de Vienne, un des fondateurs du groupe de 300 prêtres viennois soutenant “la vocation de tout le baptisé à la responsabilité commune et au partage des décisions”.

Des communications ont aussi été faites par Leonard Swidler, professeur à la Temple University à Philadelphie, William Manseau, président actuel de CORPUS, un des plus grands groupes de prêtres catholiques mariés aux Etats-Unis, et Christine Mayr-Lumetzberger, une des cinq femmes évêques catholiques.

La conférence était convoquée par une fédération de prêtres catholiques mariés en Amérique du Nord et Europe. Celle-ci s'est rebaptisée “Fédération internationale pour un ministère chrétien renouvelé” et a l'intention de travailler avec tous les groupes ouvrant les frontières du ministère laïc et ordonné dans l'église catholique; elle se compose d'associations de prêtres mariés, de la Women's Ordination Conference aux Etats-Unis et du mouvement en pleine expansion de femmes ordonnées prêtres.

La nouvelle fédération a adopté une constitution reflétant ses orientations générales et a élu comme premier président un laïc anglais, Simon Bryden-Brook, membre du groupe anglais Catholics for a Changing Church.

## Message final

*La Fédération Internationale pour un Ministère Catholique Renouvelé*, réunie à Vienne les 6-9 novembre 2008 lance un appel pour le renouveau du ministère, comme première étape vers “Un avenir pour le Peuple de Dieu”.

La crise dans le ministère, une pénurie grave de ministres ordonnés et de candidats appropriés a accéléré la crise de l'Église où beaucoup abandonnent leur héritage catholique et où la crédibilité de l'autorité ecclésiastique est minée. En effet la crise des ministères résulte d'un abus de pouvoir qui rejette de nouvelles formes de ministère répondant aux besoins. Généralement, on ne manque pas de vocations, ni d'aptitudes dans la communauté catholique. C'est seulement le manque de vision et de courage qui nous empêche d'aller là où l'esprit nous conduit.

Les tentatives d'aborder la crise ministérielle en fusionnant ou en fermant les paroisses privent les communautés catholiques de l'eucharistie et du travail pastoral qui sont au coeur même de ce que signifie pour elles être catholiques.

Dans le passé, l'Église catholique s'est adaptée aux 'signes des temps' ; elle a créé un ministère des anciens à Jérusalem et des ministères charismatiques à Corinthe, puis elle a fait appel à de hauts fonctionnaires impériaux romains et a développé les communautés monastiques féodales; elle a envoyé des missionnaires dans le monde entier ; elle a soutenu des prophètes luttant pour la justice sociale ; elle a formé des pasteurs attentifs à la vie quotidienne.

Il est temps de créer maintenant un nouveau ministère qui réponde plus particulièrement aux besoins concernant le genre et l'état civil, mais aussi un ministère qui soit vraiment collégial. Comme l'enseigne Vatican II, sans ouverture ni collégialité, le ministère de l'église ne peut pas devenir un sacrement qui soit le signe des Droits de l'homme et de l'Évangile. L'autorité de l'Église ne peut pas vivre sans la reconnaissance de ces droits et devoirs."

Il est en effet temps d'accueillir les candidats au ministère dont la vocation et l'aptitude ont enrichi notre Église. Cependant leur accueil dépend, non seulement des dirigeants de l'Église, mais avant tout des communautés qui les ont choisis pour leur service..

Le long retard dans la réforme et le renouvellement du ministère détruit la vie de l'église et son témoignage du Christ.

Dans cette crise actuelle, il faut passer par des propositions alternatives. Jusqu'à ce que le ministère soit officiellement reconnu comme ouvert ("inclusive") et collégial, nous prenons comme charte le rapport *Église et Ministère* des Dominicains des Pays-Bas :

*En se référant à la priorité du « peuple de Dieu » sur la hiérarchie – explicitement mentionnée durant le Second Concile du Vatican – on peut espérer que l'évêque diocésain confirme un tel choix, après une consultation appropriée, par l'imposition des mains. Si un évêque refusait une telle confirmation ou « ordination » sur la base d'arguments n'impliquant pas l'essence de l'Eucharistie, comme par exemple le célibat obligatoire, les paroissiens peuvent être assurés qu'ils sont capables d'assurer une réelle et véritable Eucharistie quand ils sont tous ensemble en prière et qu'ils partagent le pain et le vin. Nous encourageons les paroissiens à d'agir de cette façon, avec une grande confiance en eux et avec courage. On peut espérer que, stimulés par une telle pratique relativement nouvelle, les évêques puissent dans le futur faire honneur à leurs engagements et éventuellement confirmer les responsables des communautés locales dans leur charge.*

L'Appel de notre Congrès jaillit de notre amour du Christ et de l'Église. Enracinés dans le Nouveau Testament et le Concile Vatican II., porteurs du Sens de la Tradition et à l'écoute des "Signes des Temps", nous faisons confiance à la Communauté catholique que nous avons servie toute notre vie.

*Vienne, 8 novembre 2008*